

Les familles devraient avoir accès aux programmes de santé et de prestations sociales dont elles ont besoin en cas d'urgence sanitaire ou de ralentissement économique.

## ACCÈS AUX PROGRAMMES DE SANTÉ ET PRESTATIONS SOCIALES :

### **1. Toutes personnes peuvent accéder aux centres de santé locaux financés par le gouvernement fédéral dans tout l'État avec ou sans statut d'immigrant :**

- Pour une liste des centres de santé locaux près de chez vous, veuillez visiter : <https://bit.ly/2wTkXXH>
- Pour les dernières informations sur où et comment obtenir des tests de coronavirus, veuillez visiter le site Web du Ministère de la Santé et des Services sociaux de la Caroline du Nord [ici](#).

### **2. L'utilisation de N'IMPORTE QUEL des programmes de santé ou de prestations sociales suivants n'a AUCUN effet sur l'aptitude d'un immigrant à obtenir une carte verte à l'avenir :**

#### **Programmes ouverts à tous les immigrants avec ou sans statut légal :**

- *Medicaid* d'urgence
- Services de dispensaires gratuits/à forfait dégressif
- Programme de nutrition des femmes, des nourrissons et des enfants (*WIC*)
- Déjeuner scolaire gratuit/à prix réduit

#### **Programmes ouverts à certains immigrants, selon le statut :**

- Couverture de santé en vertu de la loi *Affordable Care Act/Obamacare*
  - *Medicaid* pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 21 ans
  - Assurance chômage
-

3. **Le 13 mars, l'USCIS a annoncé que le dépistage, la prévention ou le traitement du COVID-19, également appelé coronavirus, NE seraient PAS utilisés contre les immigrants dans le cadre d'un examen public, les familles devraient donc rechercher les soins dont elles ont besoin.**
4. **Si vos enfants ou membres de votre famille sont citoyens ou ont déjà des cartes vertes, ils devraient continuer à utiliser les avantages auxquels ils sont éligibles.** Seuls les avantages utilisés par l'immigrant lui-même qui cherche une carte verte seront comptés négativement.

#### **ACCÈS AUX HÔPITAUX :**

L'ICE (*Immigration and Customs Enforcement*) [police de l'immigration et de la douane] a déclaré que « pendant la crise du COVID-19, l'ICE n'effectuera pas d'opérations d'application de la loi dans ou à proximité des établissements de soins de santé, tels que les hôpitaux, les cabinets de médecins, les cliniques de santé accréditées et les établissements de soins non-urgents ou urgents, sauf dans les circonstances les plus extraordinaires. Vous pouvez en savoir plus sur les mesures à <https://www.ice.gov/coronavirus>.

#### **VOS RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX SONT CONFIDENTIELS :**

**Si vous faites une demande pour un programme de prestations de santé tel que *Medicaid*, ou accédez à des services de santé, vos informations seront et doivent être gardées privées et confidentielles** même si votre famille a des membres avec différents statuts d'immigrant. Vos informations ne peuvent pas être utilisées à des fins d'application de la loi sur l'immigration. La loi vous protège ainsi que les informations et la vie privée de votre famille.

POUR PLUS D'INFORMATIONS DÉTAILLÉES, VISITEZ : [www.ncjustice.org/public-charge](http://www.ncjustice.org/public-charge) et  
[www.ncjustice.org/immigrant-health](http://www.ncjustice.org/immigrant-health)